

L' ORALITÉ DANS TOUS SES ÉTATS

Mónica CASTILLO LLUCH et Géraldine GALEOTE

Université Paris 8

L'oralité n'est pas un idéal et ne l'a jamais été », lit-on dans l'épilogue d'un ouvrage de W. Ong¹ qui, contrairement à ce que cette affirmation pourrait nous faire croire, aborde l'étude de l'oralité sous un angle positif. Cette constatation, qui équivaut dans l'utilisation qu'en fait l'auteur à défendre qu'on ne peut pas promouvoir l'oralité au rang de modalité unique d'expression souhaitable pour une société, offre matière à réflexion sur l'intérêt porté à la question dans de multiples disciplines des sciences humaines et sociales, en particulier depuis quatre décennies. Que ce soit en tant que support, source documentaire ou expression pure, l'oralité a connu une revalorisation remarquable dans le monde contemporain, démarche qui peut être perçue comme une contre-culture. Il s'agit d'un regain d'intérêt déclenché certainement par réaction à l'ethnocentrisme de la culture littéraire occidentale consolidée par l'Histoire, mais il est probablement déterminé aussi par la mécanisation et la technologisation galopantes des modes de communication actuels. Retour aux sources, à la nature, à ce qui est « vrai » permettant de mieux comprendre par la même occasion la course aux technologies que l'on subit — dans cette même mouvance, se trouverait la pratique écologique ou l'activisme sous la forme d'ONG.

Nous nous proposons de contribuer avec ce volume à la réflexion autour de l'oralité dans le cadre hispanique et cela depuis de multiples perspectives — linguistique, littéraire, historique, anthropologique, juridique et politique —, dans le but de poursuivre la recherche² et d'explorer la question de façon actualisée.

La parole et son mythe

Si toute définition de l'oralité se construit, comme il est d'usage, par opposition à la notion d'écriture, actuellement l'on se doit de considérer impérativement que les caractéristiques qui ont fait, par le passé, la spécificité de ces deux concepts ont été profondément bouleversées par les nouvelles technologies liées à la communication et aux modes de stockage de l'information.

L'oralité, dont l'essence réside dans son support physique acoustique (émission sonore et réception par l'ouïe), a longtemps été associée à la communication immédiate dans le temps et l'espace. Ce caractère immédiat rend possible, d'une part, l'interaction entre les locuteurs, mais, d'autre part, présente les inconvénients liés à une émission évanescence (parmi lesquels notamment le manque de fiabilité de la transmission). Il implique également une spontanéité linguistique qui a des incidences formelles importantes. En contrepartie, l'écriture se définit par son support physique visuel (émission par images ou par lettres et réception par la vue) qui rend la communication différée dans le temps et dans l'espace. Ces caractéristiques en font un moyen approprié à la diffusion des messages et permettent une planification tant de l'émission (élaboration du discours) que de la réception (arrêts pour réflexion, retours en arrière et tout autre avantage lié à la tabularité des textes écrits).

Ces différences ont cependant été atténuées de façon significative par les progrès technologiques actuels. Ainsi, on retrouve de nos jours du côté de l'écriture certaines caractéristiques historiquement propres à l'oralité et vice-versa : l'écriture devient immédiate grâce au fax et surtout à internet et, à l'inverse, l'oralité est utilisée pour une communication différée dans le temps et / ou l'espace avec les enregistrements et le téléphone. L'écriture atteint de ce fait des possibilités d'interaction qui étaient auparavant exclusivement orales (nous pensons au *chat* sur internet) et devient à ces occasions évanescence et spontanée, alors que l'oralité est désormais, grâce aux enregistrements, apte à la diffusion de messages et peut être ainsi davantage planifiée, voire manipulée ; elle devient moins linéaire et plus tabulaire. Ce rapprochement dans le fonctionnement des deux moyens d'expression nous conduit à une définition simplifiée de ce qui différencie oralité et écriture, fondée sur la caractéristique essentielle du support de l'une et de l'autre : le son et la graphie respectivement⁴.

Des connotations dérivées s'associent à l'oralité et à l'écriture, qui possèdent toutes deux leurs propres mythes⁵. Une opposition métaphorique en termes d'émotion-corps / raison-esprit s'est établie historiquement entre oralité et écriture, opposition à laquelle est attachée toute une série d'implications. L'oralité, en tant que moyen d'expression premier, renvoie à des valeurs d'originel, de naturel, d'enfance⁶ et de spontanéité ; l'évanescence et la dynamique inhérentes à l'oral ont une contrepartie positive (caractère unique des créations et des performances) et négative (leur disparition). À l'opposé, l'écriture constitue un moyen d'expression dérivé, artificiel, culturel et non-spontané ; la fixation et la stabilité propres à l'écrit présenteraient l'avantage d'assurer parfaitement la conservation de l'information mais entraîneraient une dimension statique. Le rapport conceptuel qui s'établit entre écriture et intellect — dont l'oralité est exclue — se bâtit sur des aspects physiologiques et cognitifs (un support spatio-visuel se prête mieux à l'analyse et à l'objectivité qu'une matière auditivo-tem-

poelle) mais est surtout déterminé par une considération d'ordre socio-culturel, le monde des lettres constituant en Occident la sphère du savoir.

Par ailleurs, un débat peut s'établir autour de notions liées à l'expression, comme c'est le cas, par exemple, pour la notion de *liberté*. Laquelle, entre l'orale et l'écrite, serait l'expression la plus libre ? Des arguments surgissent dans les deux directions : la dynamique de l'oral abonderait *a priori* dans le sens d'une plus grande liberté de cette modalité d'expression, mais, dans la pratique, cela est souvent remis en question : à titre d'exemple, les études anthropologiques sur les littératures orales mettent l'accent sur la récurrence en leur sein d'expressions formulaires et stéréotypées et sur le fait que le stéréotype affecte également la thématique qui s'y présente et qui, de ce fait, est relativement limitée⁷. En revanche, il est souvent question de la liberté comme attribut propre de l'écriture. Ainsi, B. Cerquiglini ira jusqu'à proclamer : « Il faut enfin le dire tout net : partout et toujours, l'oral est conservateur. L'écrit en revanche, comme appropriation d'un savoir décontextualisé, peut être un facteur [...] de progrès et de liberté⁸ ». Cela dit, il y a, d'un autre point de vue, consensus sur le caractère conservateur de l'écriture — dont les fossiles orthographiques sont la preuve - vis-à-vis d'une langue orale en constante évolution... D'autre part, le clivage langue parlée-spontanée / langue écrite-planifiée, avec ses implications relatives à la correction et à la complexité est motivé par une question de fréquence ainsi que par un préjugé. Pour une étude linguistique complète sur la relation entre oralité et écriture il est indispensable de considérer les pratiques orales élaborées (telles que les débats spécialisés, les discours...) et les formes écrites spontanées ou les brouillons ; bien que moins fréquentes, ces modalités nous apprennent beaucoup sur le fonctionnement de la langue. En ce qui concerne la question de la différence de complexité grammaticale entre la langue orale et la langue écrite, nous aurons l'occasion de voir dans les pages suivantes à quel point elle est le fruit d'un préjugé.

Des polémiques de cette nature sont très révélatrices d'une conception polarisée de l'oralité et de l'écriture, alors que, comme on le voit, les oppositions ne sont pas stables et dépendent, en grande partie, des critères adoptés. Il conviendrait, par conséquent, de dépasser cette dichotomie et de se pencher plutôt sur des aspects réellement féconds de la relation entre les deux modalités. On peut alors s'interroger sur les services que se rendent réciproquement l'oral et l'écrit et aborder un autre aspect intéressant : la façon dont ces deux modalités d'expression se déterminent mutuellement, c'est-à-dire les incidences qu'elles peuvent avoir l'une sur l'autre.

Considérations linguistiques sur l'oralité

La langue est avant tout orale. Cette réalité pourtant si évidente n'a pas été prise en compte aux premières études linguistiques qui sont nées avec une orientation

philologique⁹, dans le but précis d'étudier des textes. Avec le structuralisme un changement de perspective se produit : Saussure proclamera que c'est le mot parlé qui constitue à lui seul l'objet linguistique¹⁰ et Sapir, Whorf ou Bloomfield se sont consacrés à l'étude des langues amérindiennes sans écriture. De nos jours, le travail linguistique à partir de sources orales est couramment pratiqué¹¹ et facilité par les nouvelles technologies de stockage de l'information qui ont notamment permis la constitution de la matière première de ces études : les *corpora* oraux. Depuis maintenant quatre décennies, des recherches rigoureuses en matière de langue orale se sont développées qui ont fourni des résultats très révélateurs pour la théorie linguistique dans son ensemble. En France il faut obligatoirement faire référence aux travaux réalisés par Claire Blanche-Benveniste et son Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, des travaux remarquables d'un point de vue empirique (constitution et étude d'un corpus de français parlé) et théorique (des conclusions très pertinentes sur le mode de fonctionnement de la langue)¹². La langue espagnole orale a fait l'objet d'une première étude descriptive par W. Beinhauer¹³ en 1929, puis d'une réflexion qui a commencé d'être menée dans les années soixante avec notamment le *Proyecto para el estudio coordinado de la norma hablada culta en las principales ciudades de España e Hispanoamérica* dirigé depuis 1964 par J. M. Lope Blanch¹⁴.

Nombreuses sont les avancées des études tant en matière de langue orale que sur son rapport à la langue écrite. D'un point de vue cognitif, nous savons maintenant que la langue orale s'acquiert et que la langue écrite s'apprend¹⁵ et la psycholinguistique a aussi observé que différents systèmes biologiques gèrent l'une et l'autre et le font de façon inégale¹⁶. Quant à la description de la grammaire de la langue parlée et de sa spécificité en comparaison avec la langue écrite, elle a fait des progrès considérables ces dernières années. En effet, certains linguistes contemporains ont su battre en brèche des analyses simplistes qui ont été fréquemment pratiquées et qui le sont encore parfois. En particulier, ce lieu commun selon lequel la langue orale est inférieure à la langue écrite du point de vue de la complexité syntaxique — bâti fondamentalement sur la différence dans l'utilisation et les structures de la subordination des deux modalités (peu de conjonctions de subordination dans la langue parlée où les rapports logiques entre les énoncés seraient explicités par le contexte, l'intonation, etc.) — n'a plus de raison d'être. En réalité, comme l'ont démontré des auteurs tels que M. A. K. Halliday¹⁷, de la langue écrite et de la langue parlée aucune n'est plus complexe que l'autre : la nature de leur complexité, ainsi que leur mode respectif d'organisation sont seulement différents. En ce qui concerne plus particulièrement la syntaxe de la langue espagnole parlée, il convient de faire référence aux études d'A. Narbona¹⁸ qui, à propos du sujet qui nous occupe, nie que les phrases paratactiques typiques de la langue orale soient des « solutions moins élaborées (plus élémentaires, pauvres et primitives) » que leurs équivalents hypotactiques propres à la langue écrite. Cet auteur démontre que les mécanismes de la langue

orale sont autres que ceux de la langue écrite (par exemple, les stratégies lexicales et les corrélations sont très fréquentes à l'oral), ce qui ne justifie en aucun cas la considération selon laquelle la langue parlée serait plus rudimentaire.

Une démarche similaire à celle de Hallyday et Narbona — au sens où elle rompt avec des idées reçues — est entreprise dans le présent volume par Mario Barra (« Oralidad y legitimación gramatical »), qui affirme qu'il n'est pas pertinent de parler de deux syntaxes : la sélection d'une entrée lexicale serait à la base de la grammaire aussi bien de la langue parlée que de la langue écrite mais ensuite, en fonction du canal oral ou écrit et de leurs spécificités morphologiques, les réalisations seraient distinctes. Parallèlement aux progrès de la recherche en syntaxe, il faut rappeler qu'une réflexion de fond s'est développée sur la pertinence de l'utilisation de catégories théoriques propres à la langue écrite pour la description de la langue orale. Ainsi, des unités telles que le *mot* ou la *phrase* ne seraient pas adaptées aux réalités orales¹⁹. Au sujet de la construction théorique en matière d'oralité, il faut rappeler que la recherche allemande y a introduit des éléments de description remarquables. Un résumé de l'analyse réalisée par P. Koch et W. Oesterreicher²⁰ sur le contraste entre oralité et scripturalité nous est présenté par Johannes Kabatek dans son article « Oralidad, proceso y estructura » ; cette étude est en elle-même une parfaite illustration des progrès de l'école allemande en matière de théorisation sur la langue orale et met en avant dans sa conclusion la compatibilité entre les descriptions structuraliste et générativiste. Par ailleurs, l'oralité présente également un intérêt considérable pour la linguistique diachronique — comme le prouvent différents travaux de Mario Barra et de Johannes Kabatek²¹ — dont s'occupe dans ce volume l'article « La catáfora paratáctica: ¿residuos de oralidad en la lengua antigua? » de Javier Elvira. On y suit les traces d'une expression médiévale paratactique de nature orale qui évoluera en une structure de subordination. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un questionnement sur le caractère de la langue orale médiévale mené par les chercheurs en linguistique historique pour qui trouver des indices d'oralité dans les textes anciens ainsi qu'étudier l'influence qu'exerce l'oralité sur l'écriture et vice-versa constitue des objectifs prioritaires²². Enfin, et pour revenir à la langue actuelle, nous avons dans l'article de Mercè Pujol Berché, « La atribución de significado en el discurso intercultural », l'illustration d'une étude réalisée à partir d'un matériau exclusivement oral, un corpus de récits de vie, utilisé par l'auteur pour réaliser une interprétation socio-linguistique des discours.

Lettres et voix

À l'origine transmise par voie orale, la littérature deviendra progressivement le lieu privilégié de l'écriture, comme en témoigne l'étymologie du terme²³. Mais, même dans un monde voué à la scripturalité comme le nôtre, la lecture privée et personnelle ne se substitue pas définitivement à la performance orale et publi-

que des productions artistiques : le théâtre et les contes toujours en vigueur nous le prouvent, mais également le conditionnement oral de l'expression littéraire et pas seulement dans son versant poétique. L'articulation de l'oralité et de l'écriture dans le domaine littéraire offre ainsi matière à réflexion : en particulier nous pouvons nous interroger sur les incidences — thématiques, formelles, etc. — que le canal de transmission a sur la nature du produit artistique verbal. Comme cela s'est passé dans le cas des études linguistiques, la recherche spécialisée en littérature de transmission orale s'est développée depuis les années soixante, certainement en réaction contre la culture dominante, scripturale par excellence. C'est ainsi que surgissent des équipes de recherche consacrées à cette question parmi lesquelles se détache actuellement en France le Groupe de recherche en littérature orale du CNRS dirigée par V. Görög-Karady et dont l'objet d'étude est fondamentalement la *littérature des cultures orales contemporaines*²⁴. Pour ce qui est de la littérature de transmission orale ancienne, rappelons que, à l'échelle européenne, c'est le courant romantique qui, dans son élan nationaliste de retour aux sources et par sa curiosité pour les produits artistiques populaires (démarche contre-culturelle aussi, par ailleurs) l'a mise sur le devant de la scène. Dans le domaine hispanique plus particulièrement, une étude de fond a été menée sur la poésie épique médiévale et les *romances* par R. Menéndez Pidal et son école ainsi que par S. G. Armistead²⁵, une autre sur la lyrique populaire classique est le fait de M. Frenk²⁶. Des conséquences spécifiques sont liées à la transmission de génération en génération par voie orale qui font l'objet chez les chercheurs d'une curiosité particulière : en effet, la variation entre les différentes versions — consubstantielle à ce type de diffusion — devient un sujet d'étude à part entière²⁷.

Deux contributions au présent volume analysent l'articulation entre oralité et écriture dans des ouvrages médiévaux. À une époque où se laisse fortement ressentir le conditionnement d'une tradition de performances littéraires orales, les créations gagnent progressivement le domaine de l'écriture. Ainsi, Olivier Biaggini, dans son article « Quand dire, c'est écrire : sur la convention d'oralité dans le *mester de clerecía* », met en avant le complexe jeu entre dire et écrire dans les poèmes du métier de clergie : ceux-ci sont composés pour être dits publiquement (convention d'oralité) et, pendant leur lecture, ils sont censés s'écrire devant l'assistance. Pour sa part, Carlos Heusch, dans « Oralité et refus de l'oralité dans *El Conde Lucanor* de Juan Manuel » nous décrit l'émancipation de l'écriture de Juan Manuel par rapport à l'oralité, qui ne fonctionne plus dans *El Conde Lucanor* que comme une convention pratiquée minoritairement (par rapport à la littérature précédente), comme une imposture, réminiscence d'une tradition antérieure dominante. Face à cette dimension de pure convention, l'auteur analyse l'importance que prend la scripturalité au sein du projet littéraire de Juan Manuel. Par ailleurs, concernant un genre littéraire de transmission orale par excellence tel que le *Romancero*, Charo Moreno nous propose son article

« La voz del transmisor del romancero panhispánico de tradición oral: *homo memor* y creación literaria ». Dans cette étude, l'auteur met l'accent sur la part considérable de création et de critique dans les *romances* imputable à ceux qui les transmettent : la création se concrétise dans les variantes apportées par les interprètes et la critique dans le critère sélectif propre à chacun d'entre eux ainsi que dans la présence, dans certains *romances*, de leurs jugements subjectifs.

Nous pouvons remarquer que l'oralité, au sein d'un genre littéraire par essence écrit comme le roman, est une figure, une convention, un « mirage » (pour reprendre le terme utilisé par Julio Premat dans l'article qu'il présente dans ce numéro) dont se servent les écrivains à des fins précises. Deux articles nous montrent comment est exploitée l'oralité dans le but de dépasser et de renouveler les canons classiques du roman : ainsi, Raúl Fernández Sánchez-Alarcos, dans son étude « Oralidad y literatura: la crisis de la novela realista », interprète les pratiques de narration de style oral dans le roman moderniste espagnol comme une stratégie de rupture avec le roman traditionnel du XIX^e siècle (réaliste et naturaliste) puisqu'elles ont un effet subversif anti-littéraire si l'on s'en tient aux canons de ce dernier. Pour sa part, Julio Premat, dans « Los espejismos del decir. Oralidad y experiencia en *Plata quemada* de Ricardo Piglia » nous montre un procédé similaire utilisé par le roman argentin contemporain. R. Piglia part d'une histoire réelle et de témoignages authentiques pour l'élaboration de son roman policier *Plata quemada* dans lequel il s'efforce de reproduire ces expressions orales originelles. Par ce choix esthétique de valorisation de l'oralité, R. Piglia, mais aussi d'autres auteurs argentins contemporains comme J. Cortázar ou M. Puig qui ont emprunté cette voie, essayent de surmonter la crise du roman et d'en moderniser les canons. Ce protagonisme de l'oralité a pour effets littéraires principaux le multiperspectivisme et la relativité du roman. Toujours dans l'univers littéraire argentin, l'article de Fabiana Sabsay, « L'influence de l'oralité sur la littérature : analyse de la collaboration entre J. L. Borges et A. Bioy Casares », nous offre l'étude d'un cas exceptionnel de création à deux voix qui s'intéresse particulièrement au dialogue précédant l'écriture entre les deux auteurs ainsi qu'au produit de cette collaboration, dans lequel l'oralité est omniprésente. Un autre article de ce numéro est consacré au genre romanesque : celui de Claire Pallas, « Les romans policiers de Manuel Vázquez Montalbán (1974-1981) : l'oral comme stade de prédilection possible d'une société », qui nous propose une lecture psychanalytique des romans policiers de M. Vázquez Montalbán en mettant en avant la fonctionnalité de l'oral dans ces œuvres.

Enfin, il convient de souligner que la poésie est un genre à part dans le rapport à l'oralité : elle est fortement déterminée par le signifiant, le rythme et les sonorités. Comme pour le théâtre, la composition poétique a traditionnellement été conçue en vue d'une interprétation orale. Cependant, la poésie moderne a parfois emprunté une voie éloignée de l'oralité — nous pensons à la poésie visuelle inaugurée par Mallarmé — et s'il s'avère que la création poétique

est actuellement davantage destinée à une lecture individuelle, privée et intime, il n'est pas moins vrai que, même dans ce cadre-là, l'oralisation dans la lecture des poèmes demeure une pratique inchangée. À ce sujet, nous pouvons découvrir un exemple de poésie farouchement orale présenté par Marianne Basterra dans son article « L'avenir de l'analphabétisme ou la nécessité de la poésie orale selon Gabriel Celaya ». G. Celaya est, en effet, un théoricien de la poésie orale comme en témoignent plusieurs de ses articles, puis *Inquisición de la poesía*, son dernier ouvrage théorique, paru en 1972. Selon Celaya, la poésie doit retrouver sa voix, et ce grâce aux nouveaux moyens techniques de stockage et de diffusion. Face à l'échec de la poésie sociale dans sa tentative d'atteindre l'immense majorité, le retour à la poésie orale serait un moyen pour le poète de ne plus toucher exclusivement une élite.

En quête d'une meilleure connaissance des civilisations

Bon nombre de disciplines scientifiques visant à offrir une meilleure connaissance des sociétés s'appuient sur le témoignage oral. Tel est le cas de l'étude du folklore, de l'ethnologie / anthropologie ou encore de l'histoire. La démarche moderne adoptée dans ces domaines de recherche, consistant à décrire et analyser sans aucun jugement de valeur les cultures purement orales ainsi que les manifestations orales des sociétés avec écriture, va à l'encontre de l'ethnocentrisme occidental qui a longtemps prévalu. Partant de l'idée communément admise selon laquelle notre civilisation a comme paradigme culturel l'écriture, il apparaît que ces sciences, dans une plus ou moins grande mesure et plus ou moins tôt, vont adopter une attitude contre-culturelle ayant pour effet la revalorisation de l'oralité.

Le terme « folklore », venu remplacer celui de *Popular Antiquities*, fut créé en 1846 par l'Anglais William John Thoms dans la revue londonienne *The Athenaeum*²⁸ afin de réunir dans une même discipline toutes les études se rapportant au savoir traditionnel des peuples. Dans ce cadre, l'utilisation de l'oralité peut être considérée comme un moyen privilégié non seulement de faire resurgir un passé souvent oublié mais également de le pérenniser. Il apparaît, en effet, que les possibilités d'avoir recours à des sources écrites sont relativement restreintes pour le folkloriste du fait même de l'objet de son étude. Il peut être amené, par exemple, à utiliser des documents informels fournis par les membres de la communauté étudiée tels que des lettres ou des journaux intimes, qu'il va exploiter en identifiant des éléments perçus comme faisant partie de la tradition qu'il cherche à reconstituer ; il peut également recourir à des documents plus officiels rédigés dans le cadre de la mairie, de la paroisse ou de l'église. Mais, lorsque l'écrit ne constitue pas une source suffisante pour explorer de manière approfondie les us et coutumes d'une population, c'est-à-dire dans la plupart des cas, le folkloriste doit s'orienter vers une valorisation et une mise à profit des

ressources offertes par la transmission orale qui, en définitive, forme la mémoire collective des peuples et construit son identité. Comme l'illustre l'étude menée par Nadia Aït Bachir, « La communauté rurale extrémègne au tournant du XX^e siècle au travers de sa littérature orale », l'approche folkloriste tend à repérer des formules mécanisées et transmises oralement pour parvenir à une meilleure connaissance de la culture populaire dans des sociétés caractérisées par leur isolement culturel et leur taux élevé d'analphabètes. Au-delà de l'étude même des chansons, des danses, des fêtes ou des contes et légendes dont le peuple se fait l'écho, le folkloriste doit mettre en perspective ces manifestations traditionnelles afin d'analyser leur portée, en tentant de définir les fondations idéologiques sur lesquelles celles-ci reposent et en déterminant les implications ou répercussions qu'elles ont pu engendrer sur la culture populaire — en particulier sur le mode de vie et de pensée. C'est ainsi que Perla Petrich dans « La palabra proverbial mexicana », au-delà du recours à la parémiologie visant à identifier les proverbes qui occupent une place importante dans le discours oral du peuple mexicain, analyse, par exemple, comment ceux-ci peuvent véhiculer l'idéologie traditionnelle machiste mais aussi comment l'évolution formelle de ces proverbes reflète un changement dans les mentalités. Le folkloriste doit, dès lors, s'appropriier dans un premier temps les sources orales qu'il a pu collecter, pour ensuite en dégager des données scientifiques permettant de reconstituer l'existence d'une tradition populaire et de définir ses traits caractéristiques.

L'ethnologie, dont les méthodes ne diffèrent guère de celles utilisées par les folkloristes, fut à ses origines l'expression d'une volonté nationale des pays occidentaux d'étudier les sociétés dites « primitives » qu'ils avaient découvertes pendant la colonisation dans une démarche purement ethnocentriste. En effet, il s'agissait, dans les premières études ethnologiques, de comprendre comment fonctionnaient ces sociétés « archaïques » sans écriture non pas pour en dégager leur richesse intrinsèque, mais pour comprendre le passage du stade de la barbarie vers le stade de la civilisation, la société civilisée étant, dans la conception de l'époque, l'euro péenne. Le terme « ethnologie » est apparu en Europe à la fin du XVII^e siècle. Cependant, depuis le milieu du XX^e siècle, son utilisation tend à s'étioler au profit de celui « d'anthropologie », terme beaucoup plus englobant. Tout comme le folkloriste, l'ethnologue et l'anthropologue sont confrontés au problème de la quasi absence de sources écrites. Ils doivent, par conséquent, travailler à partir de sources essentiellement orales, collectées sur le terrain afin de constituer eux-mêmes leur fonds documentaire. Le présent volume nous offre une illustration de cette démarche empirique avec l'article de Michèle Arrué, « Du beau parlé à la maîtrise des langues : enquêtes chez les Mapuches, peuple autochtone du Chili », qui nous propose une analyse sur le regard que les Mapuches portent sur la société chilienne au travers des discours et des représentations mapuches qu'elle a pu recueillir lors d'enquêtes de terrain. Ce nécessaire recours aux sources orales est non seulement une caractéristique essentielle de

l'ethnologie / anthropologie mais il représente également un facteur de délimitation de certaines de ses sous-disciplines avec d'autres disciplines. Tel est le cas de l'ethnomusicologie ou anthropologie musicale qui se différencie de la musicologie par la primauté de l'oralité ; assertion mise en avant par Mercedes Gómez Plata dans son étude « Chant flamenco et oralité : de l'écoute à l'analyse », qui nous propose une réflexion sur le chant flamenco, musique de tradition orale qui n'utilise pas de système de notation écrite, musicale ou littéraire pour sa transmission et son interprétation. En définitive, le problème que pose la prédominance de l'oralité dans ces sciences est celui de la manière dont est traitée l'information pour aboutir à l'élaboration théorique puisque l'ethnographie permet au chercheur de jouir d'une très grande liberté dans l'écriture.

S'il n'y a pas eu d'ambiguïté quant à la reconnaissance scientifique de l'utilisation des sources orales et du recours au témoignage dans les sciences précitées, il n'en va pas de même pour l'histoire. Le témoignage oral a longtemps été déconsidéré par les historiens, ces derniers n'accordant un crédit scientifique qu'aux documents écrits. Notre propos n'est pas d'aborder ici les différentes étapes ayant contribué à la reconnaissance d'une « histoire orale » car cet angle d'étude nous est offert par Mercedes Yusta dans son article « Historia oral, historia vivida. El uso de fuentes orales en la investigación histórica ». Nous allons plutôt tenter de définir ce que l'on entend par histoire orale « vue d'en bas » et histoire orale « vue d'en haut », terminologie que nous empruntons à Florence Descamps²⁹.

L'histoire orale « vue d'en bas », apparue dans les années 1960 aux États-Unis — notamment avec la *New Left* —³⁰ a consisté à donner la parole à des acteurs du passé, des gens « ordinaires » qui jusque là n'avaient pas d'existence historique parce qu'ils étaient exclus des documents écrits. C'est l'Américain Oscar Lewis qui a ouvert la voie avec *Les enfants de Sanchez* — 1961 — et *Pedro Martinez* — 1964 — à ce que l'on nomme communément « récits de vie ». C'est l'occasion, en particulier pour les groupes sociaux dits « analphabètes » et dont l'essentiel de la culture est orale, de témoigner de leur histoire. C'est cette approche que nous offrent Gina Hermann dans « Mujeres de la izquierda radical en la guerra civil española » et Jo Labanyi dans « El cine y la mediación de la vida cotidiana en la España de los años 40 y 50 ». La première, à travers des témoignages de femmes miliciennes ayant participé à la guerre civile espagnole ; la seconde, à travers des entretiens réalisés auprès de personnes ayant été spectateurs de cinéma en Espagne pendant une période d'austérité et de répression mais également de grands changements sociaux. L'histoire individuelle est considérée comme faisant partie intégrante de l'histoire au sens large du terme : « Tout « dominé » ou anonyme qu'il soit, le fait même de se voir proposer un récit de vie ou de carrière dans le cadre d'un projet patrimonial collectif propulse le témoin au rang d'acteur de l'histoire »³¹.

La démarche adoptée par l'histoire orale « vue d'en haut » est semblable à celle utilisée dans l'histoire orale « vue d'en bas » mais l'interlocuteur est bien différent. Il s'agit généralement de témoignages des élites politiques et administratives. C'est ainsi qu'émergent, au cours du xx^e siècle, d'abondantes biographies d'hommes politiques qui reposent non seulement sur le témoignage des intéressés mais également sur celui de leur entourage (collaborateurs, personnel, proches).

L'histoire orale « vue d'en bas » et l'histoire orale « vue d'en haut » ont ceci en commun qu'elles intègrent toutes deux l'individu au cœur même du processus de construction de l'histoire. La banalisation de l'utilisation du magnétophone au xx^e siècle a facilité l'accès au témoignage et la création d'archives orales³². Toutefois, l'historien ne peut se baser exclusivement sur des sources orales, il doit les confronter à d'autres types de sources afin d'en dégager « la vérité historique ». La coexistence des sources orales et des sources écrites est également une caractéristique essentielle de la science juridique.

Droit et pouvoir politique : quelle place pour l'oralité ?

La diversité des branches du droit et de leur contenu engendre une multiplicité de situations concrètes dans lesquelles l'oralité trouve sa place mais que l'on ne saurait systématiser en quelques lignes. C'est pourquoi il convient de traiter la question sous l'angle des systèmes juridiques, perspective globale qui nous offre une réflexion introductive autour de la relation droit / oralité.

Les deux principaux systèmes juridiques sur lesquels reposent les droits nationaux de nos jours sont le droit issu de la tradition romaine et le droit émanant de la coutume. Dans la première catégorie nous trouvons les pays de l'Europe continentale — tels que l'Espagne, la France ou encore l'Allemagne —, les pays d'Amérique Latine, les pays africains francophones ainsi que de nombreux pays d'Europe centrale et d'Asie. En revanche, la Grande-Bretagne, les États-Unis et les pays ayant constitué l'Empire britannique appartiennent à la seconde catégorie. Concrètement, quelle est la pertinence de cette classification au regard de l'oralité? En fait, le droit romain est synonyme de droit écrit, c'est-à-dire que la loi joue un rôle prépondérant alors que la jurisprudence et la coutume y occupent une place subordonnée. Au contraire, le droit coutumier, qui a donné la Common Law et le système dit « anglo-saxon », est un droit oral.

On sait que à ses origines, c'est-à-dire à l'époque royale, le droit romain ou « droit archaïque » n'était pas écrit. L'oralité y avait une place déterminante puisque le droit reposait exclusivement sur la coutume. Cependant, à partir de 450 avant Jésus-Christ, les grands principes du droit coutumier romain relevant jusqu'alors du domaine exclusif de l'oralité allaient prendre la forme de l'écrit. Tout d'abord, de façon rudimentaire, avec *les Douze Tables*, première législation

écrite de Rome, ensuite, d'une manière réellement élaborée, avec le *Corpus Iuris Civilis*³³ (529 après Jésus-Christ) institué par l'empereur byzantin Justinien 1er — *Flavius Petrus Sabbatius Justinianus*. À partir de cette époque le processus de codification du droit est engagé et n'a cessé de se développer au fil des siècles.

Toutefois, la primauté du droit écrit dans les pays où prévaut le système juridique issu de la tradition romaine a ses limites ; la législation n'est pas toujours adaptée aux cas d'espèces. Il convient alors de recourir à la jurisprudence. Celle-ci peut être considérée comme une source orale du droit dans la mesure où elle est constituée par l'ensemble des décisions émanant directement des juges. Il s'en dégage des principes juridiques qui ne sont pas assimilables à du droit écrit puisque ce ne sont pas des règles de droit commun constatées par des textes officiels. La décision juridictionnelle a force de loi pour le cas d'espèce auquel elle s'applique mais elle n'a pas force de loi pour les cas à venir ; le juge n'est pas légalement tenu, dans un cas similaire, de suivre la jurisprudence antérieure même si, dans la pratique, les tribunaux de première instance s'appuient généralement sur les décisions des tribunaux supérieurs. Cependant, les jugements rendus par les tribunaux peuvent avoir une portée supérieure à celle d'une simple interprétation du droit écrit ; en droit administratif français, par exemple, le juge exerce un véritable pouvoir normatif en rendant des jugements de principe visant à édicter des normes. Il se rapproche, en ce sens, du droit jurisprudentiel de la Common Law, — lois non écrites « faites par le juge »³⁴.

Il convient également de ne pas omettre le fait que l'oralité est au cœur même du procès. Comme le montre Géraldine Galeote dans son article « La oratoria forense en la causa penal », la plaidoirie, en particulier dans les procès d'assises, est une composante essentielle du débat contradictoire. À l'origine source orale du droit, la jurisprudence est par la suite consignée par écrit dans des recueils de jurisprudence pour une meilleure diffusion. Ainsi, parce que le droit doit être un « droit vivant » et évolutif — adapté à la réalité des êtres humains — et non un droit figé, la complémentarité entre droit écrit et droit oral est fondamentale. Outre la jurisprudence, il existe une autre source orale du droit. Il s'agit de la coutume, pratique de la vie juridique qui présente un caractère habituel et qui, de ce fait, tend à se poser en règle de droit. Celle-ci est donc constituée de pratiques et d'usages généraux et constants — élément matériel ou *consuetudo* — que la population reconnaît comme obligatoire parce que le droit l'exige — élément psychologique ou *opinio juris seu necessitatis*. La coutume a un caractère obligatoire. Dans le droit contemporain, le rôle joué par la coutume est relativement modeste par rapport aux autres sources de droit.

Sur la base du principe de la séparation des pouvoirs mis en avant par l'Anglais John Locke en 1690 dans *Essai sur le gouvernement civil* puis par Montesquieu en 1748 dans *L'Esprit des lois*, seul le Parlement est habilité, dans les démocraties pluralistes, à édicter les règles juridiques dites « primaires », à savoir les

lois. Si, comme nous l'avons souligné précédemment, la loi constitue la source de droit écrit par excellence, il convient toutefois de ne pas omettre, dans notre approche introductive sur l'oralité, une des phases essentielles de son élaboration : la phase de discussion dont la procédure est orale. Ainsi, le projet de loi est examiné en séance publique et le débat est organisé autour de trois étapes successives : une discussion générale sur les grandes lignes du texte, une discussion et un vote sur les articles et enfin, le vote sur l'ensemble du texte. C'est au cours de ce débat que s'affrontent, dans une joute oratoire, les différents groupes parlementaires défendant des lignes politiques souvent opposées et que les parlementaires déploient tout leur talent oratoire au travers du discours qu'il sont amenés à prononcer, comme l'illustre l'article de Luis María Cazorla « Apuntes sobre la oratoria parlamentaria ». Le recours à la discussion pour l'adoption des lois nous renvoie, à nouveau, à la nécessaire interdépendance de l'oralité et de l'écrit dans les Etats démocratiques. Cependant, l'intervention des députés au Parlement ne vise pas uniquement à discuter des projets de loi. Ainsi, Danièle Bussy Genevois, dans son étude « La découverte de la parole fondatrice : discours de députés (juillet-septembre 1931) », analyse les toutes premières interventions de députés, d'obédiences politiques distinctes, dans le contexte du gouvernement provisoire de la Seconde République espagnole après l'instauration du Parlement, et au cours des premiers examens de la Constitution qui entraînera la crise fondamentale d'octobre. La transcendance de ces premières prises de parole réside dans le fait qu'elles peuvent être considérées comme des discours fondateurs, au sens où chaque député tente d'imposer son image et son utopie de la République, voire de l'État.

Mais, au-delà de l'enceinte de l'hémicycle, l'homme politique est amené à prononcer des discours de tous ordres. Il s'agit pour lui d'un exercice habituel mais souvent périlleux puisque tactique, et dont les enjeux sont parfois cruciaux. Toutefois, un bon orateur politique ne doit pas uniquement savoir parler. Il est essentiel qu'il prenne en considération l'auditoire auquel il s'adresse. Ainsi, la rhétorique, depuis Aristote, a placé le récepteur au cœur du processus persuasif au travers de la communication³⁵. Le locuteur doit communiquer avec lui afin de le persuader du bien-fondé de ses arguments. Or, l'appropriation du discours politique par un auditoire hétéroclite multiplie les possibles interprétations³⁶ car, dans la plupart des cas, le message politique s'adresse au plus grand nombre et non à un groupe restreint de spécialistes³⁷. Le talent oratoire et les stratégies de séduction politique doivent, de ce fait, être utilisés avec subtilité et efficacité. Manuelle Peloille, dans son article « Emilio Castelar o la oralidad para muchedumbres. Notas sobre un discurso ante el comité republicano de Madrid (1868) », aborde cette question de la mise en scène de soi au travers du discours politique, mais également celle de l'activation des mécanismes identitaires et idéologiques.

Si l'homme politique doit savoir user de la rhétorique ou « art de persuader par le discours » pour faire passer le message qu'il véhicule, l'idée selon laquelle le discours et l'éloquence donnent le pouvoir par la parole n'est pas nouvelle puisqu'elle est développée par les sophistes au cours de la deuxième moitié du V^e siècle avant Jésus Christ. Protagoras, Gorgias, Prodicos, Hippias ou encore Thrasymaque ont été des maîtres de rhétorique en enseignant à leurs disciples l'art de parler en public et de défendre leurs idées à l'assemblée du peuple ou au tribunal³⁸. On peut considérer que les apprentissages visant à maîtriser l'art de la parole ont constitué, à l'époque classique, jusqu'au II^e siècle après Jésus-Christ, une activité fondamentale. Mais, n'oublions pas que Antiphon a introduit la rhétorique judiciaire à Athènes en rédigeant des « lieux » utilisables dans n'importe quelle situation³⁹, les sophistes eux-mêmes ont utilisé la lecture publique de discours qu'ils ont perçu comme étant des modèles. Dès lors, la rhétorique conçue comme l'art de la persuasion par le discours est dès ses origines étroitement liée à l'écriture et, comme le souligne W. Ong « la rhétorique elle-même est progressivement mais inévitablement passée du monde oral au monde de l'écriture »⁴⁰.



Il est fort satisfaisant que la valorisation de l'oralité ne soit plus uniquement une réalité en amont — au niveau de l'utilisation des sources orales par la communauté scientifique — mais qu'elle le devienne également en aval — lors de la diffusion au public grâce aux nouvelles technologies. Ainsi, en adéquation avec sa nature, le *Romancero* a logiquement fait l'objet d'une édition incluant un livre et un CD audio avec l'enregistrement de certains *romances*⁴¹. Dans cette même perspective, nous pouvons citer l'exemple qui nous est offert dans le présent volume des projets d'édition en cours de réalisation par Jo Labanyi⁴² et par Gina Herrmann⁴³ qui combinent les deux supports, visuel et sonore. Il convient également de se référer à la dernière publication de l'équipe « Traverses », *Les polyphonies du texte*, qui, outre le recueil des Actes du séminaire inclut également un CD — voir compte-rendu dans ce numéro.

Comme nous l'avons vu, de nombreuses idées ayant trait au clivage oralité / écriture sont maintenant dépassées et ce dépassement coïncide, d'une façon qui n'est en aucun cas fortuite, avec la revalorisation par les différentes disciplines de l'oralité comme moyen d'expression et comme source documentaire⁴⁴. De fait, la conception de l'oralité est aujourd'hui plus que jamais centrée sur son articulation avec l'écriture, ce qui est mis en évidence par les nouvelles modalités textuelles et, en particulier, par l'hypertexte⁴⁵. En effet, une nouvelle forme de « lecture » se met en place avec l'hypertexte, essentiellement de l'écrit mais combinant également des sons (ainsi que des images statiques ou dynamiques), et surtout se présentant d'une manière beaucoup plus dialogale et réactive que la

lecture traditionnelle : l'utilisation des hyperliens s'éloigne d'une pratique classique linéaire et à axe unique de la lecture, et s'apparente aux procédés si fréquents de digression et de dérive thématique propres à l'oralité. En somme, l'hypertexte fusionne les avantages des deux moyens d'expression : l'écrit y prévaut parce qu'il permet une analyse de la pensée facilitée cognitivement par une disposition et un accès spatiaux, mais à cela viennent se greffer les possibilités réactives et interactives de l'oral. Si les changements dans les moyens de transmission de l'information et dans les habitudes de lecture ont toujours impliqué des révolutions dans l'histoire culturelle et sociale⁶, il est clair que l'oralité est au cœur même de cette mutation moderne.

¹ W. Ong, *Orality and Literacy: The Technologizing of the Word*, Londres, Methuen, 1982. [*Oralidad y escritura. Tecnologías de la palabra*, México D. F., Fondo de Cultura Económica, 1987, p. 169 (nous traduisons de l'espagnol).]

² D'autres travaux de nature collective ont été réalisés dans l'hispanisme français, comme celui de J. Bonnamour (dir.), *L'oralité, Les Cahiers de Fontenay*, 34, 1984 (monographie sur l'oralité consacrée au domaine littéraire spécifiquement) ou bien les publications très variées de l'équipe d'A. Iglesias Ovejero, *Cahiers du P.R.O.H.E.M.I.O.* (Programme de Recherche sur « Oralité, Histoire, Écriture » dans le Monde Ibérique d'Orléans). Numéros : 1 - 1996, 2 - 1998, 3 - 2000, 4 - 2002.

³ Cf. pour le concept de tabularité Ch. Vandendorpe, *Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Paris, La Découverte, 1999, p. 41-69.

⁴ Certains auteurs comme J. Goody (cité par B. Cerquiglini, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil, 1989, p. 37) considèrent l'oralité comme un moyen d'expression contextualisé et subjectif alors que l'écriture serait le moyen d'expression décontextualisé et objectif. Mais malgré l'opérativité d'une telle distinction, celle-ci est faussée par les technologies modernes. Pour illustrer cela, il suffit d'évoquer les enregistrements vidéo de déclarations publiques de terroristes qui ne contiennent aucune piste sur le lieu ni le moment de l'émission par le sujet, c'est-à-dire, qui jouent précisément sur un effet de décontextualisation.

⁵ Au sens où R. Barthes l'entend dans *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil, 1957.

⁶ N'oublions pas non plus le sens donné au stade oral dans la psychanalyse.

⁷ Cf. W. J. Ong, *Interfaces of the Word*, Ithaca, Cornell University Press, 1977, p. 103 et du même auteur, *Oralidad y escritura...* p. 47-48.

⁸ B. Cerquiglini, *Éloge de la variante...*, p. 37 ; voir aussi Ch. Vandendorpe, *Du papyrus à l'hypertexte...*, p. 247 : « Un des enjeux fondamentaux du livre peut se résumer en un mot : la liberté ».

⁹ Dès l'antiquité, les études grammaticales étaient orientées vers l'étude des langues classiques écrites et littéraires et la philologie du XIX^e siècle a fait des textes son objet d'étude.

- ¹⁰ Voir F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1969, p. 45.
- ¹¹ Néanmoins, le générativisme, l'un des courants linguistiques modernes les plus influents, travaille généralement avec des exemples « fabriqués », qui ne correspondent pas forcément à des productions réellement attestées. Ce choix est conditionné par le fait que les hypothèses sont testées à partir des contrastes entre ce qui est possible et ce qui est impossible. Cela exige que les exemples soient des « représentations » schématiques et non des occurrences attestées (il n'est pas possible d'attester l'impossibilité).
- ¹² Voir C. Blanche-Benveniste, « Les études françaises sur la langue parlée », *Travaux et documents*, 11, 2001, p. 224-243, pour une synthèse des travaux du GARS ainsi que pour une bibliographie de l'auteur. Cf. également C. Blanche-Benveniste, *Estudios lingüísticos sobre la relación entre oralidad y escritura*, Barcelone, Gedisa, 1998.
- ¹³ W. Beinhauer, *El español coloquial*, Madrid, Gredos, 1978 [1929].
- ¹⁴ Cf. J. M. Lope Blanch, *El estudio del español hablado culto*, México, U.N.A.M., 1986 et J. M. Lope Blanch (éd.), *Memoria de la V reunión de trabajo de la Comisión Ejecutiva del estudio del español hablado culto*, México, U.N.A.M., 1996. L'une des tâches fondamentales de ce projet socio-dialectologique a été la constitution d'un corpus de l'espagnol parlé, dont une édition en CD-Rom a été publiée par J. A. Samper Padilla, C. E. Hernández Cabrera et M. Troya Déniz, *Macrocorpus de la norma lingüística culta de las principales ciudades del mundo hispánico*, Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, Asociación de Lingüística y Filología de la América Latina, 1998.
- ¹⁵ Cf., par exemple, N. Chomsky, *Una aproximación naturalista a la mente y al lenguaje*, Barcelone, Editorial Prensa Ibérica, 1998.
- ¹⁶ Cf. M. Garman, *Psycholinguistics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, chapitre 8.
- ¹⁷ Voir M. A. K. Halliday, *Spoken and written language*, Oxford, Oxford University Press, 1985, ainsi que, du même auteur, « Spoken and Written Modes of Meaning », dans R. Horowitz ; S. J. Samuels (comps.), *Comprehending Oral and Written Language*, 1987, p. 55-82.
- ¹⁸ A. Narbona, « Sintaxis coloquial y análisis del discurso », *Revista Española de Lingüística*, 21, 2, 1991, p. 195. Voir également, du même auteur, *Sintaxis española: nuevos y viejos enfoques*, Barcelone, Ariel, 1989.
- ¹⁹ Cf. C. Blanche-Benveniste, *Estudios lingüísticos sobre la relación...*, chapitre 3 (« Las unidades de lo escrito y lo oral »).
- ²⁰ Voir notamment, de ces auteurs, « Sprache der Nähe - Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », *Romanistisches Jahrbuch* 36, 1985, p. 15-43 ; *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer, 1990 et « Langage parlé et langage écrit » dans G. Holtus ; Ch. Schmitt ; M. Metzeltin (éds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Vol. 1, Tübingen, Niemeyer, 2000.
- ²¹ Cf. la bibliographie de leurs articles respectifs.

- ²² Le lecteur pourra avoir un échantillon de ce type de recherche dans R. Wright, *Latín tardío y romance temprano*, Madrid, Gredos, 1989 [1ère éd.: *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, Francis Cairns, 1982] ou dans M. Selig ; B. Frank ; J. Hartmann (éds.), *Le passage à l'écrit des langues romanes*, Tübingen, Narr, 1993.
- ²³ Certains auteurs évitent pour cette raison d'utiliser l'expression *littérature orale* et adoptent une autre terminologie moins « contradictoire » : ainsi, E. A. Havelock parlera de « parole non spontanée » et J. Goody de « formes orales standardisées » (cf. J. Goody, *Entre l'oralité et l'écriture...*).
- ²⁴ Cf., par exemple, les actes de deux colloques internationaux organisés par cette équipe : G. Calame-Griaule ; V. Görög-Karady ; M. Chiche (éds.), *Le conte, pourquoi ? comment ?*, Paris, CNRS, 1984 et V. Görög-Karady ; M. Chiche (éds.), *D'un conte... à l'autre. La variabilité dans la littérature orale*, Paris, CNRS, 1990.
- ²⁵ Une bibliographie sur la question se trouve dans P. Díaz-Mas (éd.), *Romancero*, Barcelone, Crítica, 1994 (Biblioteca clásica, 8).
- ²⁶ M. Frenk, *Corpus de la antigua lírica popular (siglos XV a XVII)*, Madrid, Castalia, 1987 (Nueva biblioteca de erudición y crítica).
- ²⁷ L'étude de la tradition et de ses métamorphoses mais aussi de la disparition des poèmes épiques et des *romances* intéresse la recherche ; voir sur ce dernier sujet A. Deyermond, *La literatura perdida de la Edad Media castellana. Catálogo y estudio I. Épica y romances*, Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, 1995.
- ²⁸ W. J. Thoms (sous le pseudonyme de Ambrose Merton), dans *The Athenaeum*, n°982, 22 août 1846.
- ²⁹ F. Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire contemporaine et financière de la France, 2001.
- ³⁰ « Les histoires de vie aussi connaissent leur diffusion véritable dans le grand public dans les années soixante, dans le contexte troublé et contestataire de la guerre du Vietnam, en plein mouvement des droits civiques, donnant naissance à un « populisme existentialiste, postulant que le savoir peut en lui-même résoudre la question sociale » et la question ethnique. Ce courant inspire la *New Left* (féministes, radicaux, pacifistes) qui oppose alors une histoire orale vue « d'en bas » à une histoire WASP vue « d'en haut », masculine, écrite et blanche. », *Ibidem*, p. 31.
- ³¹ *Ibidem*, p. 739.
- ³² Ainsi, par exemple, le Conseil économique et social français a rendu, au cours de sa séance du 10 janvier 2001, un avis sur les archives orales, leur rôle et leur statut. Dans celui-ci il préconise l'adoption d'un critère temporel pour la définition des témoignages oraux couramment appelés archives orales (distinction entre « témoignages immédiats » et « témoignages ultérieurs ou rétrospectifs »). Il demande également à ce que l'accès aux collections soit facilité, notamment pour les chercheurs, et la création d'un Comité scientifique chargé des témoignages oraux ayant pour mission «- d'établir un cahier des charges, qui cherchera à préciser les critères scientifiques relatifs aux modalités de recueil

de conservation et d'exploitation des témoignages oraux afin d'assurer aussi bien la cohérence scientifique et l'unité des procédures que les règles déontologiques inhérentes à toute collecte de ce genre ; - d'élaborer un programme des priorités à retenir, spécialement en ce qui concerne le recueil de témoignages immédiats ». Enfin, le Conseil économique et social souligne la nécessité de promouvoir une politique volontariste et raisonnée des témoignages oraux : « Sans les témoignages, il est impossible de connaître pleinement l'histoire du temps présent », Conseil économique et social, *Les archives orales, rôle et statut*, *Journal Officiel* du 17 janvier 2001.

- ³³ P. Krueger ; T. Mommsen, W. Kroll, *Corpus Iuris Civilis*, Hildesheim, Weidmann, 1989, 3 volumes.
- ³⁴ Voir sur la Common Law : D. Poirier, *Sources de la Common Law*, Bruxelles, Bruylant, 1996 ; J. Vanderlinden, *Histoire de la Common Law*, Bruxelles, Bruylant, 1996 ; A. D. McNair ; F. H. Lawson, *Derecho romano y « Common Law » : una comparación en esbozo*, traduction espagnole de Ignacio Cremades Ugarte, Madrid, Université Complutense, 1994.
- ³⁵ M. Meyer (dir.), *Histoire de la rhétorique des grecs à nos jours*, Paris, LGF, 1999.
- ³⁶ « La diffusion des idées ne peut être tenue pour une simple imposition : les récepteurs sont toujours des appropriations qui transforment, reformulent, excèdent ce qu'elles reçoivent. L'opinion n'est aucunement un réceptacle, une cire molle ». R. Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 1991, cité par C. Le Bart dans, *Le discours politique*, Paris, PUF, 1998, p. 109-110.
- ³⁷ Sur ce point voir : F. Bon, « Langage et politique », dans *L'action politique*, *Traité de science politique*, Paris, PUF, vol. 3, 1985, p. 537-573.
- ³⁸ Cf. J. De Romilly, *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris, Editions de Fallois, 1988 ; B. Cassin (éd.), *Le plaisir de parler, études de sophistique comparée*, Actes du colloque de Cerisy, Paris, Minuit, 1986.
- ³⁹ Sur les lieux rhétoriques voir M. Franco, M. Olmos, « Lieux communs : histoire et problématiques », dans *Lieux communs*, *Revue Pandora*, n°1, 2001, en particulier p.12-13.
- ⁴⁰ W. Ong, *Oralidad y escritura ..., op.cit.*, p. 115.
- ⁴¹ P. Díaz-Mas (éd.), *Romancero*, Barcelone, Crítica, 1994 (Biblioteca clásica, 8).
- ⁴² Intitulé « Una historia oral del público cinematográfico en la España de los años 40 y 50 » et qui donnera lieu à une publication avec un livre, un CD et une base de données multimédia sur le web.
- ⁴³ Les témoignages des femmes qui ont participé à la guerre civile espagnole feront l'objet d'une publication sous forme de livre et de CD.
- ⁴⁴ La nouvelle considération scientifique octroyée à l'oralité ces dernières décennies se manifeste dans la pléthore de bibliographie sur la question (cf. bibliographie à la fin de cette introduction).

- ⁴⁵ Cf. sur ce concept Ch. Vandendorpe, *Du papyrus à l'hypertexte...*, notamment p. 113-126 et 235-251.
- ⁴⁶ Voir, par exemple, sur ce sujet, R. Chartier, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992 ; J. Goody, *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, PUF, 1994, p. 67-68 ; B. Cerquiglini, *Éloge de la variante...*, p. 37 et Ch. Vandendorpe *Du papyrus à l'hypertexte...*, dans la présentation de son livre.

Bibliographie

- ABRY C. ; JOISTEN A. (éd.), *Tradition et histoire dans la culture populaire*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1990.
- ACEVES LOZANO J. E., *Historia oral e historias de vida: teoría, métodos y técnicas : una bibliografía comentada*, México, Ciesas, 1996.
- , *Historia oral : ensayos y aportes de investigación. Seminario de Historia Oral y Enfoque Biográfico*, México, Ciesas, 2000.
- AGLO J., *Les fondements philosophiques de la morale dans une société à tradition orale*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- ARAÚJO CARREIRA M. H. (éd.), *Les langues romanes en dialogue(s)*, Saint-Denis, Université Paris 8, 2001 (*Travaux et documents*, 11).
- BECQUELIN A. ; MOLINIÉ A., *Mémoire de la tradition*, Nanterre, Société d'ethnologie, 1993.
- BEINHAEUER W., *El español coloquial*, Madrid, Gredos, 1978 [1929].
- BELMONT N. ; GOSSIAUX J. F., *De la voix au texte*, Paris, Éd. du CTHS, 1997.
- BLANCHE-BENVENISTE C., *Estudios lingüísticos sobre la relación entre oralidad y escritura*, Barcelone, Gedisa, 1998.
- , « Les études françaises sur la langue parlée », dans M. H. Araújo Carreira (éd.), *Les langues romanes en dialogue(s)*, Saint-Denis, Université Paris 8, 2001 (*Travaux et documents*, 11), p. 224-243.
- BONNAMOUR J. (dir.), *L'oralité. Les Cahiers de Fontenay*, 34, 1984.
- BOUVIER J.C (dir.), *Tradition orale et identité culturelle*, Paris, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1980.
- BRES J., *Récit oral et production d'identité sociale*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1993.
- BÜHLER K., *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Jena, Gustav Fischer, 1934.
- CALAME-GRIAULE G. ; GÖRÖG-KARADY V. ; CHICHE M. (éds.), *Le conte, pourquoi ? comment ?*, Paris, CNRS, 1984.
- CALVET L. J., *La tradition orale*, Paris, Presses universitaires de France, 1984.
- CAZORLA PRIETO L. M., *La oratoria parlamentaria*, Madrid, Espasa-Calpe, 1985.
- CERQUIGLINI B., *La parole médiévale. Discours, syntaxe, texte*, Paris, Éd. de Minuit, 1981.
- , *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Seuil, 1989.
- CHAFE, W. L., « Integration and involvement in speaking, writing, and oral literature », dans D. Tannen (éd.), *Spoken and written language: exploring orality and literacy*, Norwood, New Jersey, Ablex, 1982, p. 35-53.
- , « Linguistic differences produced by differences between speaking and writing », dans D. R. Olson ; N. Torrance ; A. Hildyard (éds.), *Literacy, Language and Learning. The Nature and Consequences of Reading and Writing*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- CHARTIER R., *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinea, 1992.

- CLÉMENT S. ; PORTELLI S., *L'interrogatoire*, Paris, Sofiac, 2001.
- CORNU G., *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien, 1990.
- COSERIU E., « Determinación y entorno. Dos problemas de una lingüística del hablar », *Romanistisches Jahrbuch*, VII, 1955-56, p. 29-54.
- DESCAMPS F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire contemporaine et financière de la France, 2001.
- DÍAZ G. ; VIANA L., *La tradición oral castellana*, Valladolid, Centro Castellano de Estudios Folklóricos, 1981.
- , *Una voz continuada. Estudios Históricos y Antropológicos sobre la Literatura Oral*, Guipúzcoa, Editorial Senda, 1998. (Colección de Antropología y Literatura, n° 4).
- DÍAZ J., *Cuentos castellanos de tradición oral*, Valladolid, Ámbito, 1992.
- DIRECTION DES ARCHIVES NATIONALES, *Le témoignage oral aux archives*, Paris, Archives nationales, 1990.
- FINNEGAN R., *Oral Poetry : Its Nature, Significance, and Social Context*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.
- , *Literacy and Orality : Studies in the Technology of Communication*, Oxford, Blackwell, 1988.
- FOLEY J. M., « Oral literature: premises and problems », *Choice*, 18, p. 487-496.
- FOLGUERA P., *Cómo se hace historia oral*, Madrid, EUDEMA, 1994.
- FREYMANN J. R., *Les parures de l'oralité*, Paris, Springer-Verlag, 1992.
- GARCÍA-NIETO M. C. ; VÁZQUEZ DE PARGA M. ; VILANOVA RIBAS M., *Historia, fuente y archivo oral : actas del Seminario «Diseño de proyectos de Historia Oral» : Madrid, 29 y 30 de abril de 1988*, Madrid, Ministère de la Culture, Direction des Archives d'Etat, 1990.
- GIVÓN T., « From discourse to syntax : Grammar as a processing strategy », dans T. Givón (éd.), *Syntax and Semantics. Discourse and Syntax*, New York, San Francisco, London, Academic Press, 1979, p. 81-109.
- GÓMEZ PELLÓN E., *Tradición oral*, Santander, Universidad de Cantabria, Oñartzun [Guipúzcoa], Senda, 1999.
- GÓMEZ-TABANERA J. M., *El legado de la Península Ibérica a la América Latina y su proyección en la vocación actual de la antropología, etnografía y folklore proyecto presentado en el Simposio tradición oral, cultural popular y reflexión histórica en América Latina*, Madrid, J.M. Gómez-Tabanera, 1985.
- GOODY J., *The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.
- , *The interface between the written and the oral*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994. [*Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, PUF, 1994].
- GÖRÖK-KARADY V. ; CHICHE M. (éds.), *D'un conte... à l'autre. La variabilité dans la littérature orale*, Paris, CNRS, 1990.
- HALBWACHS M., *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.
- HALLIDAY M. A. K., *Spoken and written language*, Oxford, Oxford University Press, 1985.

- , « Spoken and Written Modes of Meaning », dans R. Horowitz ; S. J. Samuels (comps.), *Comprehending Oral and Written Language*, 1987, p. 55-82.
- HAVELOCK E. A., *Aux origines de la civilisation écrite en Occident*, Paris, Librairie François Maspero, 1981.
- HOROWITZ R. ; SAMUELS S. J. (éds), *Comprehending Oral and Written Language*, New York, Academic Press, 1987.
- IGLESIAS OVEJERO A. (dir.), *Oralité, Histoire, Écriture : Réalisations et perspectives. Cahiers du P.R.O.H.E.M.I.O.* (Programme de Recherche sur « Oralité, Histoire, Écriture » dans le Monde Ibérique, d'Orléans), 1, 1996. Actes de la journée d'étude du 15 décembre 1995. Département d'Espagnol, Université d'Orléans.
- JEAN B. ; MILLAR D. ; JUNEAU M., *L'Histoire orale*, Paris, diffusion Maloine, 1978.
- JOUTARD P., *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.
- KABATEK J., « Sobre el nacimiento del castellano desde el espíritu de la oralidad (apuntes acerca de los textos jurídicos castellanos de los siglos XII y XIII) », dans C. Company ; A. González ; L. von der Walde Moheno (éds.), *Discursos y representaciones en la Edad Media* (Actas de las VI Jornadas Medievales), México D.F., U.N.A.M. - El Colegio de México, p. 169-187.
- , « L'oral et l'écrit ; quelques aspects théoriques d'un « nouveau » paradigme dans le canon de la linguistique romane », dans W. Dahmen *et al.*, (éds.), *Kanonbildung in der Romanistik und in den Nachbarwissenschaften. Romanistisches Kolloquium XIV*, Tübingen, Narr, 2000, p. 305-320.
- KOCH P. ; OSTERREICHER W., « Sprache der Nähe - Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », *Romanistisches Jahrbuch*, 36, 1985, p. 15-43.
- , *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer, 1990.
- , « Langage parlé et langage écrit » dans G. Holtus, Ch. Schmitt, M. Metzeltin (éds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Vol. 1, Tübingen, Niemeyer, 2000.
- KOTSCHI Th., W. OESTERREICHER, K. ZIMMERMANN (éds.), *El español hablado y la cultura oral en España e Hispanoamérica*, Frankfurt a. M.-Madrid, Vervuert- Iberoamericana, 1996.
- KRUEGER P. ; MOMMSEN T. ; KROLL W., *Corpus Iuris Civilis*, Hildesheim, Weidmann, 1989, 3 vol.
- LAPASSADE G., *L'Autobiographe*, Paris, Gembloux, 1978.
- LOPE BLANCH J. M. (éd.), *Estudios sobre el Español Hablado en las Principales Ciudades de América*, México D.F., Universidad Nacional Autónoma de México, 1977.
- , *El estudio del español hablado culto*, México, U.N.A.M., 1986.
- (éd.), *Memoria de la V reunión de trabajo de la Comisión Ejecutiva del estudio del español hablado culto*, México, U.N.A.M., 1996.
- LÓPEZ J. M., *Oratoria : elocuencia en general, elocuencia forense, parlamentaria y de improvisación*, Buenos Aires, Joaquín Gil, 1943.

- MCNAIR A. D. ; LAWSON F. H., *Derecho romano y «Common law» : una comparación en esbozo*, traduction espagnole de Ignacio Cremades Ugarte, Madrid, Université Complutense, 1994.
- MONTERO AROCA J., *Los principios políticos de la nueva Ley de enjuiciamiento civil : los poderes del juez y la oralidad*, Valencia, Tirant lo Blanch, 2001.
- NARBONA JIMÉNEZ A., *Sintaxis española : nuevos y viejos enfoques*, Barcelone, Ariel, 1989.
- , « Sintaxis coloquial y análisis del discurso », *Revista Española de Lingüística*, 21, 2, 1991, p. 187-204.
- OLSON D. R. ; TORRANCE N. (éds.), *Literacy and Orality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.
- ONG W. J., *Interfaces of the Word*, Ithaca, Cornell University Press, 1977.
- , *Orality and Literacy: The Technologizing of the Word*, Londres, Methuen, 1982. [*Oralidad y escritura. Tecnologías de la palabra*, México D. F., Fondo de Cultura Económica, 1987.]
- PELEGRÍN A. M., *La aventura de oír : cuentos y memorias de tradición oral*, Madrid, Cincel, 1986.
- PENEFF J., *La méthode biographique*, Paris, A. Colin, 1990.
- PÉREZ MURILLO M. D. ; BENÍTEZ MOTA D., *Oralidad e historias de vida de la emigración andaluza hacia América Latina (Brasil y Argentina) en el siglo XX*, Cádiz, Service des Publications de l'Université de Cádiz, 2000.
- PÉREZ T. ; ALDRETE R. A., *Entre la tradición y la modernidad : antropología de la memoria colectiva*, México, Université Nationale Autonome de México, Institut de Recherches Anthropologiques, 1996.
- PINIÈS J. P., *Le conte de tradition orale dans le bassin méditerranéen*, Carcassonne, Garac-Hésiode, 1986.
- POIRIER D., *Sources de la Common Law*, Bruxelles, Bruylant, 1996.
- PONS BORDERÍA S., « Les études sur la langue parlée en Espagne », dans M. H. Araújo Carreira (éd.), *Les langues romanes en dialogue(s)*, Saint-Denis, Université Paris 8, 2001 (*Travaux et documents*, 11), p. 183-207.
- PUISSANT J. (éd.), *Mémoires collectives*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1984.
- RAIBLE W., « Orality and Literacy », dans H. Günther ; O. Ludwig (éds.), *Schrift und Schriftlichkeit. Ein internationales Handbuch / Writing and its Use. An international Handbook*, 2 vol., Berlin / New York, De Gruyter, 1994-1996, vol. 1, 1994, p. 1-17.
- RAMIANDRASOA F., *Tradition orale histoire*, Paris, [s.n.], 1967, 3 vol.
- ROLDÁN GARCÍA A., *La tradición oral*, Córdoba, Coördination Provinciale de Córdoba, Séminaire Permanent de Tradition Orale, Groupe Juan Valera, 1998-2000, 2 vol.
- SAENGER P., « Silent reading : its impact on late medieval script and society », *Viator*, 13, 1982, p. 367-414.
- SAMPER PADILLA J. A. ; HERNÁNDEZ CABRERA C. E. ; TROYA DÉNIZ M. (éds.), *Macrocorpus de la norma lingüística culta de las principales ciudades del mundo hispánica* Édition en CD-Rom. Universidad de Las Palmas de Gran Canaria. Asociación de Lingüística y Filología de la América Latina, 1998.

- SATRÚSTEGUI J. M., *Antropología y lengua : (tradicón popular, memoria colectiva)*, Urdiáin (Navarra), J.M. Satrústegui, 1989.
- SCHEFFLER L., *Índice bibliográfico sobre tradición oral*, México, Secrétariat d'Education Publique, Direction Générale des Cultures Populaires, 1988.
- SCHLIEBEN-LANGE B., *Traditionen des Sprechens. Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Stuttgart, Kohlhammer, 1983.
- SELIG M. ; FRANK B. ; HARTMANN J. (éds.), *Le passage à l'écrit des langues romanes*, Tübingen, Narr, 1993.
- STEHLIN P., *Témoignage pour l'Histoire*, Paris, R. Laffont, 1969.
- STEMPEL W.-D., *Untersuchungen zur Satzverknüpfung im Altfranzösischen*, Braunschweig, Westermann, 1964.
- TENÈZE M. L. (éd.) , *Approches de nos traditions orales*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1970.
- THOMPSON P., *The voice of the past*, Oxford, Oxford University Press, 1978.
- TRUJILLANO SÁNCHEZ J. M., *Historia y fuentes orales : memoria y sociedad en la España contemporánea : actas III Jornadas, Ávila, abril 1992*, Séminaire de Sources Orales, Université Complutense de Madrid, Ávila, Fondation Culturelle Sta. Teresa, 1993.
- VANDENDORPE Ch., *Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Paris, La Découverte, 1999.
- VANDERLINDEN J., *Histoire de la Common Law*, Bruxelles, Bruylant, 1996.
- ZUMTHOR P., *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil, 1983.
- , *La lettre et la voix. De la « littérature » médiévale*, Paris, Seuil, 1987.